

FICHE DE POSTE AESH REFERENT

Référence : Circulaire N° 2019-088 du 05 Juin 2019 et annexe (VADEMECUM du PIAL).

INTITULE DU POSTE	AESH REFERENT
CADRE	<ul style="list-style-type: none"> • L'AESH référent exerce ses missions sous la responsabilité de l'IEN ASH du département. Il travaille en étroite collaboration avec les coordonnateurs du PIAL et les enseignants référents de scolarité. • L'AESH référent rassure, conseille et accompagne les AESH, notamment en partageant ses outils et sa pratique professionnelle.
PROFIL	<ul style="list-style-type: none"> • L'AESH référent, en plus de ses missions devant élèves, assure une fonction de personne ressource auprès des AESH. • Il est reconnu pour ses qualités et ses compétences dans l'exercice de ses fonctions.
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Etre une personne ressource auprès de ses pairs et apporter son aide aux personnels concernés en les conseillant, les accompagnant de manière ponctuelle ou suivie, selon les modalités définies par l'IEN ASH ; • Mutualiser les outils et les pratiques professionnelles identifiées comme utiles pour l'ensemble de la communauté ; • Participer à l'élaboration, avec le coordonnateur départemental des AESH exerçant dans le service Ecole inclusive, le plan départemental de formation initiale et continue des AESH ; • Intervenir sur sollicitation de l'IEN ASH dans la formation initiale des AESH et dans des modules complémentaires en apportant son expérience et sa connaissance de la variété des situations d'accompagnement ; • Participer, sous l'impulsion de l'IEN ASH, aux réunions de travail des AESH référents du département.
CONNAISSANCES ET COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Aisance relationnelle, sens de l'écoute, capacités d'expression orale • Capacités organisationnelles et esprit d'initiative • Goût pour le travail en équipe et en partenariat • Prise de distance face aux problématiques de l'accompagnement; capacités d'analyse et de partage de sa pratique professionnelle • Maîtrise des outils numériques (traitement de texte, tableurs et logiciels adaptés). • Connaissance générale des structures d'accueil pour les élèves en situation de handicap, des partenaires et de la MDPH
SPECIFICITES DU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilité sur le territoire du réseau • Disponibilité • Organisation du service : la répartition entre la mission d'AESH référent et la mission d'accompagnement auprès des élèves est définie par la DSDEN et fait l'objet d'un avenant au contrat.